VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

RÈGLEMENT Nº REGVSAD-2012-330

RÈGLEMENT D'EMPRUNT Nº REGVSAD-2012-330 AU MONTANT DE 30 612 095 $ POUR L'AMÉNAGEMENT DES BRETELLES D'ACCÈS, DES RÉSEAUX DE VOIRIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE ET L'IMPLANTATION ÉVENTUELLE D'UN RAIL AINSI QUE L'ACQUISITION DE LOTS POUR LE PARC INDUSTRIEL NORD

Codification administrative du règlement
nº REGVSAD-2012-330

ÉCHÉANCIER

AVIS DE MOTION :	FAIT LE 9 JUILLET 2012
DÉPÔT ET ADOPTION DU RÈGLEMENT :	FAIT LE 11 JUILLET 2012
DÉPÔT CERTIFICAT PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT :	FAIT LE 19 JUILLET 2012
EN VIGUEUR :	27 AOÛT 2012

NOTE EXPLICATIVE

Ce règlement autorise l'aménagement des bretelles d'accès, des réseaux de voirie et d'utilité publique et l'implantation éventuelle d'un rail ainsi que l'acquisition de lots pour le parc industriel nord. Ce règlement prévoit une dépense de 30 612 095 $ à ces fins et décrète un emprunt du même montant afin d'en acquitter le coût.

Le parc industriel Francois-Leclerc est le plus vaste et le plus important de toute la région métropolitaine de Québec. Il accueille plus de 4 700 travailleurs dans près de 136 entreprises œuvrant dans des domaines industriels variés et hautement compétitifs tout en générant des emplois stables et rémunérateurs. En outre, nombre d'industries du parc industriel contribuent au projet du Plan Nord ainsi qu'à la vitalité économique de la région de Québec. Le parc industriel a historiquement été scindé en deux, donc enclavé par l'avènement de l'autoroute 40, dans l'intérêt de la région. Cette scission a retardé pendant plus de 40 ans le développement du secteur nord du parc industriel, objet de l'emprunt. Le parc industriel sud est, pour sa part, développé à 96 % et en voie d'être entièrement occupé dans les prochains mois.

Des industriels se sont manifestés formellement pour mettre en œuvre, du côté nord du parc industriel, des industries d'ampleur et importantes pour le développement économique de la Ville et la création de multiples emplois dans le contexte où le bilan quant à la disponibilité des espaces industriels et commerciaux au nord du fleuve Saint-Laurent est régionalement déficitaire de plus de 4 millions de pieds carrés. Cet écart est encore plus grand en 2012. (Le PMAD (Plan métropolitain d'aménagement et de développement) indiquait que la rive nord de Québec avait besoin en 2009 de 4 millions de pieds carrés de terrains industriels supplémentaires.)

Le projet consiste à rendre disponible, dans les meilleurs délais, le secteur nord du parc industriel Francois-Leclerc en procédant à la réfection de l'entrée de service avec la collaboration du MTQ, par la signature d'un protocole d'entente. L'entrée de service sur l'autoroute joindra les voies et artères de circulation directrices visant à desservir les entreprises du parc industriel nord.

Les travaux rendront disponibles aux industriels plus de 8 millions de pieds carrés enclavés par l'autoroute 40 dont au moins 5 millions pourront accueillir des bâtiments, usines, commerces adjacents et d'autres visant à développer l'emploi et l'essor économique de toute la région de Québec. Le

projet prévoit l'aliénation par le ministère des Transports du Québec de terrains nécessaires à son développement.

Desservi par le chemin de fer, par l'autoroute 40 et sa probable extension et lien avec l'autoroute de la Capitale dans quelques années ainsi que bénéficiant d'une proximité certaine avec l'aéroport de Québec, le parc industriel Francois-Leclerc est sans contredit une force, un atout économique pour la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures qu'il importe de développer dans la même mesure et avec la même ampleur que les autres secteurs de la ville qui se veut saine et attractive.

Les travaux doivent débuter dans les meilleurs délais. Nous anticipons de commencer la bretelle de service le 15 septembre 2012 ouvrant la voie à la construction des routes de desserte au printemps 2013 afin de pouvoir implanter la première usine pour générer des emplois et de la prospérité à partir de 2013 possiblement.

Le projet permet à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures de continuer de prospérer sans entrave pour les prochaines années. La région de Québec connaît le meilleur essor économique du pays; la prospérité de la Ville passe par ce développement pour lequel des subventions sont demandées et dont le financement sera assuré par la vente des terrains industriels ainsi que par la collecte des taxes et droits payables par les nouveaux industriels. L'emprunt contracté par la Ville verrait donc son remboursement assuré sans hausse de taxes significative pour les contribuables. La vente des terrains, donc la participation des industriels et du gouvernement par les subsides et subventions devraient y pallier. Il est loisible à la Ville de renoncer au projet si elle conclut que les subventions et les revenus anticipés ne sont pas à la hauteur des attentes. La conjoncture économique et les évaluations préliminaires indiquent plutôt une croissance et une bonne rentabilité pour ce développement. La demande des industriels est au rendez-vous et la participation et collaboration des gouvernements s'avère concluante à ce stade-ci.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

RÈGLEMENT N° REGVSAD-2012-330

RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° REGVSAD-2012-330 AU MONTANT DE 30 612 095 $ POUR L'AMÉNAGEMENT DES BRETELLES D'ACCÈS, DES RÉSEAUX DE VOIRIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE, L'IMPLANTATION ÉVENTUELLE D'UN RAIL AINSI QUE L'ACQUISITION DE LOTS POUR LE PARC INDUSTRIEL NORD

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été préalablement donné lors de la séance tenue par le conseil municipal le 9 juillet 2012;

EN CONSÉQUENCE

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures ordonne et statue par le présent règlement ainsi qu'il suit, à savoir :

1. L'aménagement des bretelles d'accès, des réseaux de voirie et d'utilité publique et l'implantation éventuelle d'un rail ainsi que l'acquisition de lots pour le parc industriel nord sont décrétés et une dépense de 30 612 095 $ est autorisée à ces fins.

Ces dépenses sont détaillées à l'annexe I de ce règlement.

1.1 La Ville acquerra les lots portant les numéros 2 811 616 et 3 056 250 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, pour la réalisation de l'objet du présent règlement.

2. Aux fins mentionnées à l'article 1 et pour pourvoir au paiement des frais contingents, le conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 30 612 095 $. Afin de pourvoir au paiement de cette dépense, la Ville décrète un emprunt du même montant remboursable sur une période de 20 ans.

3. Une partie de l'emprunt, non supérieure à 5 % du montant de la dépense prévue à l'article 2, est destinée à renflouer le fonds général de la Ville de tout ou partie des sommes engagées avant l'entrée en vigueur du présent règlement, relativement à l'objet de celui-ci.

4. Le conseil est autorisé à affecter annuellement durant le terme de l'emprunt une portion des revenus généraux de la municipalité pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, conformément à l'article 547 de la *Loi sur les cités et villes.*

5. La Ville affecte à la réduction de l'emprunt décrété toute subvention ou contribution financière recevable pour le paiement d'une dépense visée à ce règlement.

6. Si le montant d'une appropriation dans ce règlement est plus élevé que la dépense faite en rapport avec cette appropriation, l'excédent peut être utilisé pour payer une autre dépense décrétée par ce règlement et dont l'appropriation est insuffisante.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme décrété au présent règlement.

7. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, ce 11e jour de juillet 2012.

Marcel Corriveau, maire

Me Caroline Nadeau, greffière

AVIS DE MOTION

8b AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO REGVSAD-2012-330 AU MONTANT DE 30 612 095 $ POUR L'AMÉNAGEMENT DES BRETELLES D'ACCÈS, DES RÉSEAUX DE VOIRIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE ET L'IMPLANTATION ÉVENTUELLE D'UN RAIL AINSI QUE L'ACQUISITION DE LOTS POUR LE PARC INDUSTRIEL NORD

AVIS DE MOTION NUMÉRO AMVSAD-2012-338, point numéro 8b, séance ordinaire du 6 février 2012

RÉFÉRENCE : REGVSAD-2012-330

Avis de motion est, par les présentes, donné par M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6, qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un Règlement d'emprunt numéro REGVSAD-2012-330 au montant de 30 612 095 $ pour l'aménagement des bretelles d'accès, des réseaux de voirie et d'utilité publique et l'implantation éventuelle d'un rail ainsi que l'acquisition de lots pour le parc industriel nord.

Dispense de lecture de ce règlement est demandée puisque tous les membres du conseil ont reçu copie du projet de règlement.

ANNEXE I

DESCRIPTION DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

L'AMÉNAGEMENT DES BRETELLES D'ACCÈS, DES RÉSEAUX DE VOIRIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE, L'IMPLANTATION ÉVENTUELLE D'UN RAIL AINSI QUE L'ACQUISITION DE LOTS POUR LE PARC INDUSTRIEL NORD

SECTION 1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

1. L'aménagement des bretelles d'accès, des réseaux de voirie et d'utilité publique, l'implantation éventuelle d'un rail ainsi que l'acquisition de lots pour le parc industriel nord.

SECTION II

ESTIMATION DES COÛTS

2. La dépense mentionnée à l'article 2 est estimée à 30 612 095 $ et se détaille comme suit :

ANNEXE I (suite)

SAINT-AUGUSTIN DE-DESMAURES

RÉSUMÉ DES COÛTS

Nom du projet: Prolongement infrastruture parc industriel Nord
Année:2012

Item	Description	Coûts budgétaire	Coûts soumission
1.0	Coûts construction	21 172 125.32 $	
2.0	Honoraire professionnel ingénierie	1 163 010.31 $	
3.0	Honoraire professionnel laboratoire	317 581.88 $	
4.0	Honoraire professionnel arpenteur	62 800.00 $	
5.0	Acquisition	300 000.00 $	
6.0	Notaire	3 000.00 $	
	Imprévus 10%	2 301 851.75 $	
		25 320 369.26 $	
	T.P.S. (5%)	1 266 018.46 $	
	T.V.Q.(9.5%)	2 525 706.83 $	
	Intérêts sur emprunt temporaire	1 500 000.00 $	
	Total:	**30 612 094.56 $**	

Préparé et vérifié par M. François Bélanger, directeur des services techniques

ANNEXE I (suite)

Parc industriel Nord: Rue "A"

Estimation du coût des travaux

Propriétaire : Ville de St-Augustin-de-Desmaures

Date : 2011-12-12

Rue A

Art.	Description	Unité	Quantité	Prix unitaire	Total
1.0	**Eau potable**				
1.1	Fourniture et installation de conduites d'eau potable				
1.1.1	300 mm ϕ	m lin.	1450	275.00 $	398 750.00 $
1.2	Fourniture et installation de vannes				
1.2.1	300 mm ϕ	unité	7	4 500.00 $	31 500.00 $
1.4	Borne d'incendie				
1.4.1	Fourniture et installation incluant vanne et raccordement	unité	9	6 500.00 $	58 500.00 $
1.5	Raccordement à l'existant	unité	1	2 500.00 $	2 500.00 $
1.6	Désinfection (essai d'étanchéité)	m.lin.	1450	3.00 $	4 350.00 $
1.7	Branchement de service complet - 150 mm - vanne	unité	33	3 000.00 $	99 000.00 $
1.8	Branchement de service complet - 100 mm incendie-vanne	unité	33	2 500.00 $	82 500.00 $
					677 100.00 $
2.0	**Égout domestique**				
2.1	Fourniture et installation de conduites d'égout domestique				
2.1.1	300 mm ϕ	m lin.	1450	200.00 $	290 000.00 $
2.3	Fourniture et installation de regard d'égout domestique				
2.3.1	Préfabriqué 1 200 mm ϕ	unité	14	5 500.00 $	77 000.00 $
2.4	Raccordement à l'existant	unité	1	2 500.00 $	2 500.00 $
2.5	Inspections télévisées	m.lin.	1450	5.00 $	7 250.00 $
2.6	Essai d'étanchéité	m.lin.	1450	5.00 $	7 250.00 $
2.7	Service complet - 200 mm incluant regard 1200 à l'emprise	unité	33	7 000.00 $	231 000.00 $
					615 000.00 $

ANNEXE I (suite)

Art.	Description	Unité			
3.0	**Égout pluvial - Rétention dans stationnement**				
3.1	Fourniture et installation de conduites d'égout pluvial				
3.1.1	TBA 450 mm ϕ	m lin.	850	225.00 $	191 250.00 $
3.1.2	TBA 525 mm ϕ	m lin.	350	250.00 $	87 500.00 $
3.1.3	TBA 750 mm ϕ	m lin.	200	400.00 $	80 000.00 $
3,1,4	TBA 900 mm ϕ	m lin.	0	525.00 $	$
3.3	Fourniture et installation de regard d'égout pluvial				
3.3.3	Préfabriqué 1800 mm ϕ	unité	14	9 000.00 $	126 000.00 $
3.4	Fourniture et installation de puisard de béton				
3.4.1	Puisard de 750 mm ϕ	unité	56	3 750.00 $	210 000.00 $
3.5	Raccordement à l'existant	unité	1	2 500.00 $	2 500.00 $
3.6	Inspections télévisées	m lin.	1450	7.50 $	10 875.00 $
3.7	Service complet 300 mm incluant regard 1200 mm	unité	33	7 500.00 $	247 500.00 $
3.8	Bassin de rétention	global		20 000.00 $	20 000.00 $
					975 625.00 $
4.0	**Travaux complémentaires en tranchée**				
4.1	Déblai de 1ère classe en tranchée 12mcpar mlin	m^3	16800	30.00 $	504 000.00 $
4.2	Matériau de remblai complémentaire				
4.2.1	Pour surexcavation de l'assise	m^3	100	35.00 $	3 500.00 $
4.2.2	Pour remblayage de la tranchée	m^3	100	35.00 $	3 500.00 $
					511 000.00 $
5.0	**Voirie**				
5.1	Préparation de l'infrastructure-débois-enlèv de terre végé.	m²	26100	20.00 $	522 000.00 $
5.2	Construction des fondations				
5.2.1	Sous-fondation MG-112 300 mm	m²	26100	9.00 $	234 900.00 $
5.2.2	Fondation inférieure MG-56 500 mm	m²	26100	16.00 $	417 600.00 $
5.2.3	Fondation supérieure MG-20 150 mm	m²	26100	9.00 $	234 900.00 $
5.3	Bordure de granite				
5.3.1	Bordure droite	m lin.	2700	90.00 $	243 000.00 $
5.3.2	Bordure en courbe	m lin.	200	150.00 $	30 000.00 $
5.4	Drain de fondation				
5.4.1	Drain de fondation de type "Draincotex"				
5.4.1.1	Conduite de 150 mm ϕ	m lin.	2900	40.00 $	116 000.00 $
5.5	Enrobé bitumineux				
5.5.1	Base GB-20, 100 mm, 240 kg/m^2	T. M.	6577.2	95.00 $	624 834.00 $
5.5.2	Surface ESG-10, 55 mm, 132 kg/m^2	T. M.	3617.5	115.00 $	416 007.90 $
5.6	Piste cyclable				
5.6.1	Fondation MG-20 300 mm	m²	4567.5	15.00 $	68 512.50 $
5.6.2	Enrobé bitumineux EB-10C 50 mm, 120 kg/m²	T. M.	548.1	125.00 $	68 512.50 $
5.7	Épaulement	m²	100	20.00 $	2 000.00 $
					2 978 266.90 $

ANNEXE I (suite)

6.0	**Éclairage et utilités publiques**				
7.1	Éclairage général	m lin.	1450	300.00 $	435 000.00 $
7.2	Utilités publiques aériennes	m lin.	1450	300.00 $	435 000.00 $
7.3	Feux de circulation	unité	1	315 000.00 $	315 000.00 $
					1 185 000.00 $

SOMMAIRE

1.0	**Eau potable**	**677 100.00 $**
2.0	**Égout domestique**	**615 000.00 $**
3.0	**Égout pluvial - Rétention dans stationnement**	**975 625.00 $**
4.0	**Raccordement à l'existant**	**511 000.00 $**
5.0	**Voirie**	**2 978 266.90 $**
6.0	**Éclairage et utilités publiques**	**1 185 000.00 $**
		6 941 991.90 $

ANNEXE I (suite)

Parc Industriel Nord: Rue "B"

Estimation du coût des travaux

Propriétaire : Ville de St-Augustin-de-Desmaures

Date : 2011-12-12

Rue B

Art.	Description	Unité	Quantité	Prix unitaire	Total
1.0	**Eau potable**				
1.1	Fourniture et installation de conduites d'eau potable				
1.1.1	300 mm ϕ	m lin.	280	275.00 $	77 000.00 $
1.2	Fourniture et installation de vannes				
1.2.1	300 mm ϕ	unité	2	4 500.00 $	9 000.00 $
1.4	Borne d'incendie				
1.4.1	Fourniture et installation incluant vanne et raccordement	unité	2	6 500.00 $	13 000.00 $
1.5	Raccordement à l'existant	unité	2	2 500.00 $	5 000.00 $
1.6	Désinfection (essai d'étanchéité)	m.lin.	280	3.00 $	840.00 $
1.7	Branchement de service complet - 150 mm - vanne	unité	5	3 000.00 $	15 000.00 $
1.8	Branchement de service complet - 100 mm-incendie-vanne	unité	5	2 500.00 $	12 500.00 $
					132 340.00 $
2.0	**Égout domestique**				
2.1	Fourniture et installation de conduites d'égout domestique				
2.1.1	300 mm ϕ	m lin.	280	200.00 $	56 000.00 $
2.3	Fourniture et installation de regard d'égout domestique				
2.3.1	Préfabriqué 1 200 mm ϕ	unité	3	5 500.00 $	16 500.00 $
2.4	Raccordement à l'existant	global	2	2 500.00 $	5 000.00 $
2.5	Inspections télévisées	m.lin.	280	5.00 $	1 400.00 $
2.6	Essai d'étanchéité	m.lin.	280	5.00 $	1 400.00 $
2.7	Service complet - 200 mm inclaunt regard 1200 à l'emprise	unité	5	7 000.00 $	35 000.00 $
					115 300.00 $

ANNEXE I (suite)

Art.	Description	Unité			
3.0	**Égout pluvial - Rétention dans stationnement**				
3.1	Fourniture et installation de conduites d'égout pluvial				
3.1.1	TBA 450 mm ϕ	m lin.	280	225.00 $	63 000.00 $
3.1.2	TBA 525 mm ϕ	m lin.	0	250.00 $	$
3.1.3	TBA 750 mm ϕ	m lin.	0	400.00 $	$
3.3	Fourniture et installation de regard d'égout pluvial				
3.3.3	Préfabriqué 1650 mm ϕ	unité	3	7 500.00 $	22 500.00 $
3.4	Fourniture et installation de puisard de béton				
3.4.1	Puisard de 750 mm ϕ	unité	14	3 750.00 $	52 500.00 $
3.5	Raccordement à l'existant	global	2	2 500.00 $	5 000.00 $
3.6	Inspections télévisées	m lin.	280	7.50 $	2 100.00 $
3.7	Service complet 300 mm incluant regard 1200 mm à à l'emprise	unité	5	7 500.00 $	37 500.00 $
3.8	Bassin de rétention	global		#########	10 000.00 $
					192 600.00 $
4.0	**Travaux complémentaires en tranchée**				
4.1	Déblai de 1ère classe en tranchée 12mc par mlin	m^3	3360	30.00 $	100 800.00 $
4.2	Matériau de remblai complémentaire				
4.2.1	Pour surexcavation de l'assise	m^3	100	35.00 $	3 500.00 $
4.2.2	Pour remblayage de la tranchée	m^3	100	35.00 $	3 500.00 $
					107 800.00 $
Art.	**Description**	**Unité**			
5.0	**Voirie**				
5.1	Préparation de l'infrastructure-débois. enlèv. de terre végé.	m²	5040	20.00 $	100 800.00 $
5.2	Construction des fondations				
5.2.1	Sous-fondation MG-112 300 mm	m²	5040	9.00 $	45 360.00 $
5.2.2	Fondation inférieure MG-56 500 mm	m²	5040	16.00 $	80 640.00 $
5.2.3	Fondation supérieure MG-20 150 mm	m²	5040	9.00 $	45 360.00 $
5.3	Bordure de granite				
5.3.1	Bordure droite	m lin.	460	90.00 $	41 400.00 $
5.3.2	Bordure en courbe	m lin.	100	150.00 $	15 000.00 $
5.4	Drain de fondation				
5.4.1	Drain de fondation de type "Draincotex"				
5.4.1.1	Conduite de 150 mm ϕ	m lin.	560	40.00 $	22 400.00 $
5.5	Enrobé bitumineux				
5.5.1	Base EB-20, 100 mm, 240 kg/m²	T. M.	1270.08	95.00 $	120 657.60 $
5.5.2	Surface ESG-10, 55 mm, 132 kg/m²	T. M.	698.544	115.00 $	80 332.56 $
5.3	Épaulement	m²	50	20.00 $	1 000.00 $
					552 950.16 $
6.0	**Éclairage et utilités publiques**				
7.1	Éclairage général	m lin.	280	300.00 $	84 000.00 $
7.2	Utilités publiques aériennes	m lin.	280	300.00 $	84 000.00 $
7.3	Feux de circulation	unité	0		- $
					168 000.00 $

ANNEXE I (suite)

SOMMAIRE		
1.0	Eau potable	132 340.00 $
2.0	Égout domestique	115 300.00 $
3.0	Égout pluvial - Rétention dans stationnement	192 600.00 $
4.0	Raccordement à l'existant	107 800.00 $
5.0	Voirie	552 950.16 $
6.0	Éclairage et utilités publiques	168 000.00 $
		1 268 990.16 $

ANNEXE I (suite)

Parc industriel Nord: Rue "C"

Estimation du coût des travaux

Propriétaire : Ville de St-Augustin-de-Desmaures

Date : 2011-12-12

Rue C

Art.	Description	Unité	Quantité	Prix unitaire	Total
1.0	**Eau potable**				
1.1	Fourniture et installation de conduites d'eau potable				
1.1.1	300 mm ϕ	m lin.	900	275.00 $	247 500.00 $
1.2	Fourniture et installation de vannes				
1.2.1	300 mm ϕ	unité	4	4 500.00 $	18 000.00 $
1.4	Borne d'incendie				
1.4.1	Fourniture et installation incluant vanne et raccordement	unité	6	6 500.00 $	39 000.00 $
1.5	Raccordement à l'existant	global	1	2 500.00 $	2 500.00 $
1.6	Désinfection (essai d'étanchéité)	m.lin.	900	3.00 $	2 700.00 $
1.7	Branchement de service complet - 150 mm - vanne	unité	15	3 000.00 $	45 000.00 $
1.8	Branchement de service complet - 100 mm incendie-vanne	unité	15	2 500.00 $	37 500.00 $
1.9	Traverse en forage horizontale incluant gaine d'acier	m lin.	30	3 000.00 $	90 000.00 $
					482 200.00 $
2.0	**Égout domestique**				
2.1	Fourniture et installation de conduites d'égout domestique				
2.1.1	300 mm ϕ	m lin.	900	200.00 $	180 000.00 $
2.3	Fourniture et installation de regard d'égout domestique				
2.3.1	Préfabriqué 1 200 mm ϕ	unité	9	5 500.00 $	49 500.00 $
2.4	Raccordement à l'existant	global	1	2 500.00 $	2 500.00 $
2.5	Inspections télévisées	m.lin.	900	5.00 $	4 500.00 $
2.6	Essai d'étanchéité	m.lin.	900	5.00 $	4 500.00 $
2.7	Service complet - 200 mm incluant regard 1200 mm à l'emprise	unité	15	7 000.00 $	105 000.00 $
2.8	Traverse en forage horizontale incluant gaine d'acier	m lin.	30	3 000.00 $	90 000.00 $
					436 000.00 $

ANNEXE I (suite)

Art.	Description	Unité			
3.0	**Égout pluvial - Rétention dans stationnement**				
3.1	Fourniture et installation de conduites d'égout pluvial				
3.1.1	TBA 450 mm ϕ	m lin.	300	225.00 $	67 500.00 $
3.1.2	TBA 525 mm ϕ	m lin.	500	250.00 $	125 000.00 $
3.1.3	TBA 750 mm ϕ	m lin.	100	400.00 $	40 000.00 $
3.3	Fourniture et installation de regard d'égout pluvial				
3.3.3	Préfabriqué 1650 mm ϕ	unité	9	7 500.00 $	67 500.00 $
3.4	Fourniture et installation de puisard de béton				
3.4.1	Puisard de 750 mm ϕ	unité	36	3 750.00 $	135 000.00 $
3.5	Raccordement à l'existant	global	1	2 500.00 $	2 500.00 $
3.6	Inspections télévisées	m lin.	900	7.50 $	6 750.00 $
3.7	Sortie à la rivière et mesure d' atténuation	global		20 000.00 $	20 000.00 $
3.8	Service complet - 300 mm incluant regard 1200 mm à	unité	15	8 000.00 $	120 000.00 $
3.9	Bassin de rétention	global		15 000.00 $	15 000.00 $
					599 250.00 $
4.0	**Travaux complémentaires en tranchée**				
4.1	Déblai de 1ère classe en tranchée 12mc par m.lin	m^3	10800	30.00 $	324 000.00 $
4.2	Matériau de remblai complémentaire				
4.2.1	Pour surexcavation de l'assise	m^3	100	35.00 $	3 500.00 $
4.2.2	Pour remblayage de la tranchée	m^3	100	35.00 $	3 500.00 $
					331 000.00 $
Art.	**Description**	**Unité**			
5.0	**Voirie**				
5.1	Préparation de l'infrastructure-débois-enlè. de terre végé.	m²	16200	20.00 $	324 000.00 $
5.2	Construction des fondations				
5.2.1	Sous-fondation MG-112 300 mm	m²	16200	9.00 $	145 800.00 $
5.2.2	Fondation inférieure MG-56 500 mm	m²	16200	16.00 $	259 200.00 $
5.2.3	Fondation supérieure MG-20 150 mm	m²	16200	9.00 $	145 800.00 $
5.3	Bordure de granite				
5.3.1	Bordure droite	m lin.	1700	90.00 $	153 000.00 $
5.3.2	Bordure en courbe	m lin.	100	150.00 $	15 000.00 $
5.4	Drain de fondation				
5.4.1	Drain de fondation de type "Draincotex"				
5.4.1.1	Conduite de 150 mm ϕ	m lin.	1800	40.00 $	72 000.00 $
5.5	Enrobé bitumineux				
5.5.1	Base EB-20, 100 mm, 240 kg/m^2	T. M.	4082.4	95.00 $	387 828.00 $
5.5.2	Surface ESG-10, 55 mm, 132 kg/m^2	T. M.	2245.32	115.00 $	258 211.80 $
5.6	Épaulement	m²	50	20.00 $	1 000.00 $
5.7	Ponceau de type CON-SPAN	global	1	200 000.00 $	200 000.00 $
					1 961 839.80 $
6.0	**Éclairage et utilités publiques**				
7.1	Éclairage général	m lin.	900	300.00 $	270 000.00 $
7.2	Utilités publiques aériennnes	m lin.	900	300.00 $	270 000.00 $
7.3	Feux de circulation	unité	0		- $
					540 000.00 $

ANNEXE I (suite)

SOMMAIRE		
1.0	Eau potable	482 200.00 $
2.0	Égout domestique	436 000.00 $
3.0	Égout pluvial - Rétention dans stationnement	599 250.00 $
4.0	Raccordement à l'existant	331 000.00 $
5.0	Voirie	1 961 839.80 $
6.0	Éclairage et utilités publiques	540 000.00 $
		4 350 289.80 $

ANNEXE I (suite)

Parc industriel Nord: Rue "desserte"

Estimation du coût des travaux

Propriétaire : Ville de St-Augustin-de-Desmaures

Date : 2011-12-12

Rue de désserte

Art.	Description	Unité	Quantité	Prix unitaire	Total
1.0	**Eau potable**				
1.1	Fourniture et installation de conduites d'eau potable				
				325.00 $	- $
1.2	Fourniture et installation de vannes				
1.2.1	350 mm ϕ	unité	3	5 500.00 $	16 500.00 $
1.4	Borne d'incendie				
1.4.1	Fourniture et installation incluant vanne et raccordement	unité	4	6 500.00 $	26 000.00 $
1.5	Raccordement à l'existant	unité	1	2 500.00 $	2 500.00 $
1.6	Désinfection (essai d'étanchéité)	m.lin.	600	3.00 $	1 800.00 $
1.7	Traverse en forage horizontal inluant gaine d'acier	m.lin.	30	3 000.00 $	90 000.00 $
					136 800.00 $
2.0	**Égout domestique**				
2.1	Fourniture et installation de conduites d'égout domestique				
2.1.1	375 mm ϕ	m lin.	600	250.00 $	150 000.00 $
2.3	Fourniture et installation de regard d'égout domestique				
2.3.1	Préfabriqué 1 200 mm ϕ	unité	6	5 500.00 $	33 000.00 $
2.4	Raccordement à l'existant	global	1	2 500.00 $	2 500.00 $
2.5	Inspections télévisées	m.lin.	600	5.00 $	3 000.00 $
2.6	Essai d'étanchéité	m.lin.	600	5.00 $	3 000.00 $
2.7	Traverse en forage horizontal incluant gaine d'acier	m.lin.	30	3 000.00 $	90 000.00 $
					281 500.00 $
Art.	**Description**	**Unité**			
3.0	**Égout pluvial-Rétention dans stationnement**				
3.1	Fourniture et installation de conduites d'égout pluvial				
3.1.1	TBA 450 mm ϕ	m lin.	0	225.00 $	$
3.1.2	TBA 525 mm ϕ	m lin.	600	250.00 $	150 000.00 $
3.1.3	TBA 750 mm ϕ	m lin.	0	350.00 $	$
3.3	Fourniture et installation de regard d'égout pluvial				
3.3.3	Préfabriqué 1650 mm ϕ	unité	6	7 500.00 $	45 000.00 $
3.4	Fourniture et installation de puisard de béton				
3.4.1	Puisard de 750 mm ϕ	unité	24	3 500.00 $	84 000.00 $
3.5	Raccordement à l'existant	unité	1	2 500.00 $	2 500.00 $
3.6	Inspections télévisées	m lin.	600	7.50 $	4 500.00 $
3.7	Sortie à la rivière et mesure d'atténuation	global	2	20 000.00 $	40 000.00 $
3.8	Bassin de rétention	global		20 000.00 $	20 000.00 $
					346 000.00 $

ANNEXE I (suite)

4.0	**Travaux complémentaires en tranchée**				
4.1	Déblai de 1ère classe en tranchée 12 mc par m.lin	m^3	7200	30.00 $	216 000.00 $
4.2	Matériau de remblai complémentaire				
4.2.1	Pour surexcavation de l'assise	m^3	100	35.00 $	3 500.00 $
4.2.2	Pour remblayage de la tranchée	m^3	100	35.00 $	3 500.00 $
					223 000.00 $
5.0	**Voirie**				
5.1	Préparation de l'infrastructure-débois-enlèv de terre végé	m²	0	20.00 $	$
5.2	Construction des fondations				
5.2.1	Sous-fondation MG-112 300 mm	m	0	9.00 $	$
5.2.2	Fondation inférieure MG-56 500 mm	m	0	16.00 $	$
5.2.3	Fondation supérieure MG-20 150 mm	m	0	9.00 $	$
5.3	Bordure de granite				
5.3.1	Bordure droite	m lin.	1100	90.00 $	99 000.00 $
5.3.2	Bordure en courbe	m lin.	100	150.00 $	15 000.00 $
5.4	Drain de fondation				
5.4.1	Drain de fondation de type "Draincotex"				
5.4.1.1	Conduite de 150 mm ϕ	m lin.	1200	40.00 $	48 000.00 $
5.5	Enrobé bitumineux				
5.5.1	Base GB-20, 100 mm, 240 kg/m²	T. M.	0	95.00 $	$
5.5.2	Surface ESG-10, 55 mm, 132 kg/m²	T. M.	0	115.00 $	$
5.6	Piste cyclable				
5.6.1	Fondation MG-20 300 mm	m²	1800	15.00 $	27 000.00 $
5.6.2	Enrobé bitumineur EB-10C 50 mm, 120 kg/m²	T. M.	226.8	125.00 $	28 350.00 $
5.3	Ponceau de type CON-SPAN	global		200 000.00 $	200 000.00 $
5.4	Épaulement	m²	100	20.00 $	2 000.00 $
					419 350.00 $
6.0	**Éclairage et utilités publiques**				
7.1	Éclairage général	m lin.	600	300.00 $	180 000.00 $
7.2	Utilités publiques aériennes	m lin.	600	300.00 $	180 000.00 $
7.3	Feux de circulation	unité	1	315 000.00 $	315 000.00 $
					675 000.00 $

Page 2

SOMMAIRE		
1.0	**Eau potable**	**136 800.00 $**
2.0	**Égout domestique**	**281 500.00 $**
3.0	**Égout pluvial-Rétention dans stationnement**	**346 000.00 $**
4.0	**Raccordement à l'existant**	**223 000.00 $**
5.0	**Voirie**	**419 350.00 $**
6.0	**Éclairage et utilités publiques**	**675 000.00 $**
		2 081 650.00 $

Page 3

CIMA+

RÉAMÉNAGEMENT DES BRETELLES D'ACCÈS DU PARC INDUSTRIEL NORD

N° Cima+: Q121500A

Propriétaire : Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Bordereau d'estimation préliminaire 40%

Date : 2012-06-26

TRAVAUX DE CIVIL

Art.	Description	Unité	Quantité	Prix unitaire	Total
	Généralités				
	Organisation de chantier	global	1	25 000,00 $	25 000,00 $
	Démolition				
	Enlèvement des élément de sécurité et signalisation existante	global	1	10 000,00 $	10 000,00 $
	Enlèvement des bordures existantes	m lin.	800	15,00 $	12 000,00 $
	Enlèvement des musoirs de béton existants	m²	100	30,00 $	3 000,00 $
	Puits d'exploration	unité	25	1 000,00 $	25 000,00 $
	Protection des services publics existants - gaz, HQ	global	1	50 000,00 $	50 000,00 $
					100 000,00 $
210	**Terrassement, fondation et drainage**				
540900	Bureau du surveillant	global	1	20 000,00 $	20 000,00 $
500400	Déboisement	ha	1	15 000,00 $	15 000,00 $
510400	Déblais 2e classe, compactage du sol et du fond de coupe	m³	14825	12,00 $	177 900,00 $
510300	Déblai 1re classe	m³	500	50,00 $	25 000,00 $
	Matériaux d'emprunt	m³	1000	20,00 $	20 000,00 $
900055	Géotextile type II	m²	500	2,00 $	1 000,00 $
900055	Géotextile type IV	m²	500	3,00 $	1 500,00 $
601050	Granulat concassé MG 20 - 150 mm	t	6900	18,00 $	124 200,00 $
	Granulat concassé MG 56 - 500 mm	t	23000	18,00 $	414 000,00 $
600126	Emprunt MG 112 et MG 112 récupéré - 300 mm	m³	13800	25,00 $	345 000,00 $
530860	Drain perforé 150 mm et géotextile, PE type II 300 kpa min. - desserte	m lin.	800	35,00 $	28 000,00 $
900011	Aménagement de sortie de drain - desserte	unité	10	300,00 $	3 000,00 $
	Bordure de granite	m lin.	100	100,00 $	10 000,00 $
	Musoir en béton avec bordure de granite	m²	150	50,00 $	7 500,00 $
510675	Traie de scie	m lin.	600	10,00 $	6 000,00 $
530200	Fossé de décharge 2e classe	m³	5350	8,00 $	42 800,00 $
642340	Tuyau en béton armé (TBA) diamètre 900 mm classe IV	m lin.	100	600,00 $	60 000,00 $
641900	Enlèvment de ponceau - diamètre variable	m lin.	100	50,00 $	5 000,00 $
900010	Protection de l'environnement	global	1	25 000,00 $	25 000,00 $
671575	Revêtement de protection en pierre calibre 200-300 avec géotextile	m²	500	35,00 $	17 500,00 $
670575	Ensemencement hydraulique (H-1)	m²	50000	7,00 $	350 000,00 $

Page 1

CIMA+

RÉAMÉNAGEMENT DES BRETELLES D'ACCÈS DU PARC INDUSTRIEL NORD

N° Cima+: Q121500A

Propriétaire : Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Bordereau d'estimation préliminaire 40%

Date : 2012-06-26

TRAVAUX DE CIVIL

670725	Engazonnement par plaques	m²	500	10,00 $	5 000,00 $
530500	Nettoyage de fossé latéraux (jusqu'à 600 mm de profondeur)	m lin.	500	25,00 $	12 500,00 $
681200	Glissière semi-rigide avec profilé d'acier à double ondulationsur poteaux de bois 1,9 m C\C	m lin.	200	65,00 $	13 000,00 $
681035	Dispositif d'extrémité de glissière avec déviation latérale (type 1)	unité	4	2 000,00 $	8 000,00 $
900010	Travaux de nature électrique	global	1	50 000,00 $	50 000,00 $
					1 786 900,00 $

220	**Décohésionnement et enrobé**				
612580	Correction par planage à froid	m²	900	4,00 $	3 600,00 $
900055	Décohésionnement de la chaussée	m²	15 000	1,50 $	22 500,00 $
612692	Enrobé ESG-10 préparé et posé à chaud (rural), transport total inclus	t	2305	95,00 $	218 948,40 $
612692	Enrobé GB-20 préparé et posé à chaud (rural), transport total inclus	t	6705	90,00 $	603 417,60 $
900072	Granulat concassé MG 20 pour rechargement d'accotement après pavage avec un épendeur à granulat	t	6300	16,00 $	100 800,00 $
900072	Véhicule de transfert des matériaux - Bretelle	t	3708	5,00 $	18 542,46 $
900052	Produit adhésif pour joint de pavage froid - Bretelle	m lin.	3420	7,00 $	23 940,00 $
610025	Contrôle de la poussière - citerne à l'eau	hres	300	100,00 $	30 000,00 $
646380	Ajustement de tête de puisard rectangulaire	unité	5	100,00 $	500,00 $
655000	Marquage de la chaussée	m lin.	9200	2,00 $	18 400,00 $
					1 040 648,46 $

255	**Maintien de la circulation, signalisation et sécurité**	300 000,00 $

SOMMAIRE

	Généralités	25 000,00 $
	Démolition	100 000,00 $
210	**Terrassement, fondation et drainage**	1 786 900,00 $
220	**Décohésionnement et enrobé**	1 040 648,46 $
255	**Maintien de la circulation, signalisation et sécurité**	300 000,00 $
	Sous-total	3 252 648,46 $
	Imprévus (±10%)	325 254,85 $
	Total	3 577 803,31 $

Page 2